

**FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE
DES INCIDENCES D'UN PROJET SUR LES SITES NATURA2000
A L'ATTENTION DES MAÎTRES D'OUVRAGE**



Ce formulaire permet de répondre à la question suivante : le projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur un site Natura 2000 et quelle est l'importance de cette incidence ?

Il fait office d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il permet de conclure, sans réaliser une étude approfondie, à l'absence d'incidence significative sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire des sites Natura 2000.

Attention : *en cas de doute sur l'importance des incidences du projet, une évaluation des incidences plus poussée doit être conduite.*

*Le formulaire est à remplir par le **porteur du projet**, en fonction des informations dont il dispose. Il est possible de mettre des points d'interrogation lorsque le renseignement demandé n'est pas connu.*

*Ce document permet au **service administratif instruisant le projet** de fournir l'autorisation requise si le dossier est complet ou, dans le cas contraire, de demander de plus amples précisions sur certains points particuliers.*

Il concerne tout type de projet : travaux, aménagements, manifestation, intervention en milieu naturel.

Intitulé du projet :

Extension du parking « les Amandiers II » sur la commune de Pézenas (34)

Coordonnées du porteur de projet :

Maître d'ouvrage : Ville de Pézenas

Nom et prénom de la personne référente : M. le Maire Armand RIVIERE

Commune et département : Pézenas, département de l'Hérault (34)

Adresse : 6 rue Massillon
34 120 PEZENAS

Téléphone : 04 67 90 41 00

Fax :

Email :

1 Description du projet

Joindre si nécessaire, une description détaillée du projet sur papier libre.

Nature du projet

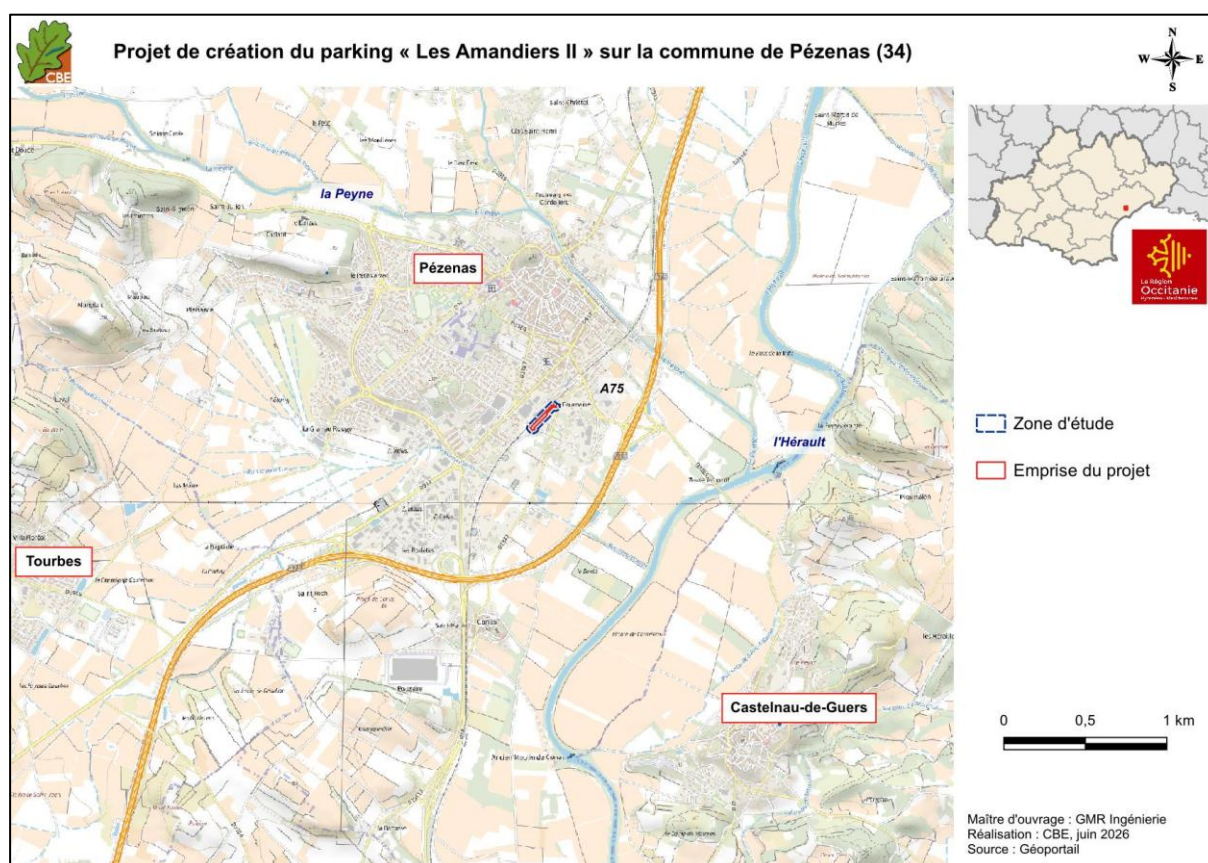
Type d'aménagement ou de manifestation envisagé (exemples : constructions, manifestation sportive, défrichements, etc.) :

Le projet concerne l'extension du parking « Les Amandiers II » sur la commune de Pézenas, à l'Est de la ville. Le secteur concerné est ainsi enclavé au sein de l'urbanisation de Pézenas.

Localisation

(Département, commune, lieu-dit) :

Le projet est situé dans le département de l'Hérault, sur la commune de Pézenas, et au niveau du lieu-dit « la Fournaise ». Il concerne la parcelle 0695, qui représente une surface de 3 200 m² environ et s'inscrit en bordure du parking existant et de bâtiments.



Plan de situation du projet sur fond IGN au 1/25 000e

Étendue du projet

Les incidences d'un projet sur les habitats naturels et les espèces peuvent être plus ou moins étendues. Il faut tenir compte de :

1. la zone d'implantation du projet

Définir les emprises au sol temporaires et permanentes de l'implantation du projet en précisant les surfaces et/ou la longueur :

L'emprise du projet correspond à une surface de 3 200 m² environ.

Pour les manifestations, préciser en plus le nombre de personnes attendues (participants et spectateurs) :

/

2. les travaux connexes

Définir les aménagements connexes (exemples : voiries et réseaux, parking, zone de stockage, débroussaillage etc.) :

/

3. la zone d'influence plus large

Pour définir la zone sur laquelle le projet peut avoir une influence plus large, préciser s'il y a :

- ☐ rejets en milieu aquatique
- ☒ pollutions (phase travaux)
- ☒ poussières (phase travaux)
- ☒ bruits (phase travaux)
- ☐ éclairages nocturnes
- ☒ déchets (phase travaux)
- ☐ piétinements
- ☐ autres :

Commentaires :

Le projet étant totalement enclavé au sein de l'urbanisation de Pézenas, les incidences liées aux pollutions, poussières, bruits ou déchets en phase travaux n'auront qu'une influence limitée sur la zone d'influence (cette dernière étant particulièrement restreinte autour du projet).

Fournir une carte de la zone d'influence

Une influence maximale de 50 m de profondeur peut être estimée ici, correspondant à la zone d'étude prise en compte lors des inventaires, comme illustré sur la carte suivante.



Projet de création du parking « Les Amandiers II » sur la commune de Pézenas (34)



Zone d'influence du projet dans l'urbanisation de Pézenas

Durée prévisible et période envisagée du projet

- Date de début : non communiqué
- Date de fin : non communiqué
- Préciser si les activités sont :
 - ☒ diurnes
 - ☐ nocturnes
 - ☐ ponctuelles
 - ☐ régulières (préciser la fréquence)

Commentaires : /

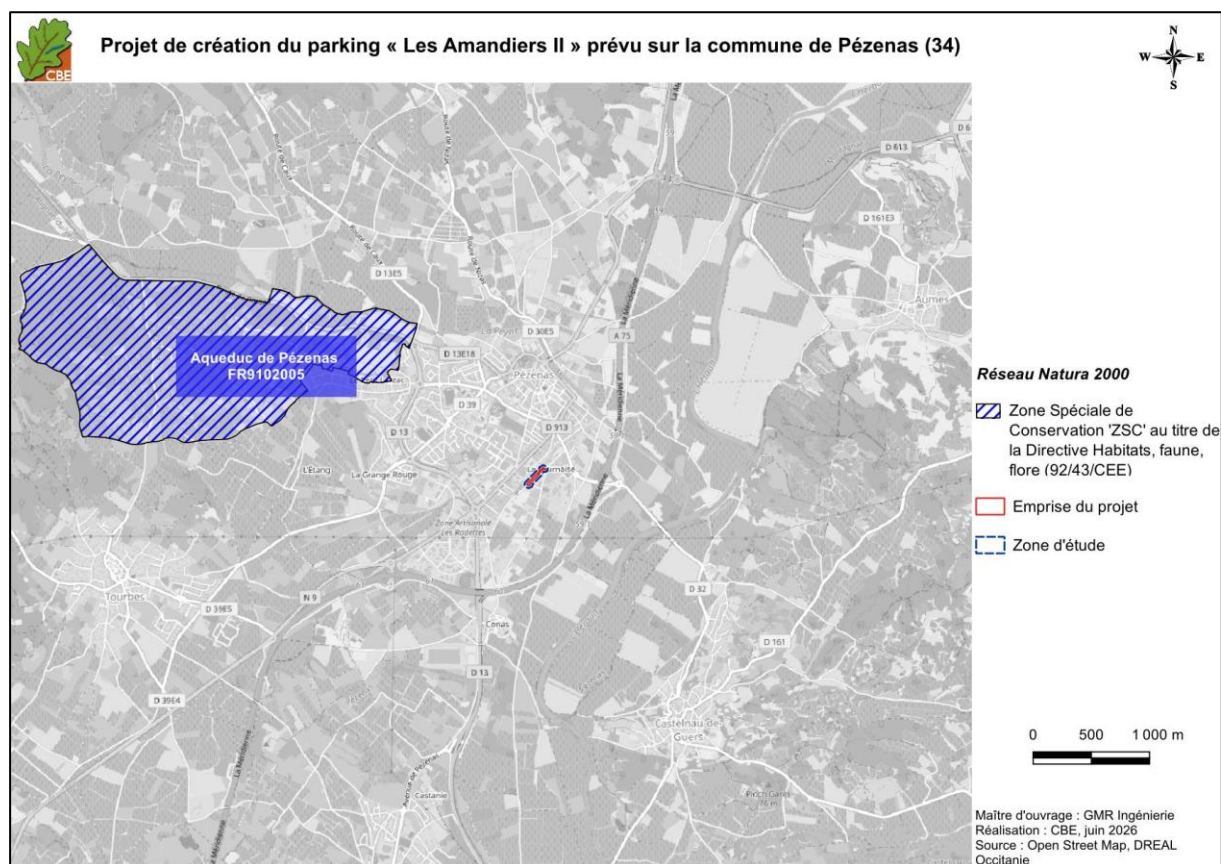
Budget

Préciser le coût prévisionnel global du projet :
Non communiqué

Nom et numéro du ou des sites directive Habitats et Oiseaux concernés

Pour trouver le ou les sites concernés par le projet, consulter le site de la DREAL Languedoc Roussillon.

Le projet se situe à 2 km de la Zone Spéciale de Conservation 'ZSC' (Directive Habitats-Faune-Flore 92/43/CEE) n°FR9102005 « Aqueduc de Pézenas ». Ce site Natura 2000, d'une surface totale de 349 ha, ne concerne que six espèces de chiroptères inscrites à l'annexe II de la directive 94/43/CEE (source : FSD ; 2025).



Site Natura 2000 concerné par la présente analyse

S'il y a une incidence potentielle à distance, préciser la distance entre le projet et le site Natura 2000 concerné :

Aucune incidence à distance n'a été identifiée.

Cartographie

Pièces à joindre :

- Plan de situation du projet sur fond IGN au 1/25 000
- Plan de masse, plan cadastral
- Carte du ou des sites Natura 2000 concerné(s) sur laquelle est reportée la localisation du projet
- Tracé du parcours sur une carte lisible au 1/25 000 pour les manifestations sportives, Localiser le cas échéant, les emprises temporaires et définitives, le chantier et les accès

2 État des lieux écologique

L'état des lieux écologique sert de base pour la définition des incidences du projet sur le patrimoine naturel.

Il doit permettre d'établir la présence des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Les éléments concernant la localisation spatiale et les données quantitatives seront utiles pour l'analyse des incidences.

MILIEUX NATURELS ET ESPECES :

Renseigner les tableaux ci-dessous, et joindre éventuellement une cartographie de localisation des milieux et espèces.

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est fortement recommandé de fournir des photos du site (de préférence sous format numérique).

TABLEAU DES MILIEUX NATURELS :

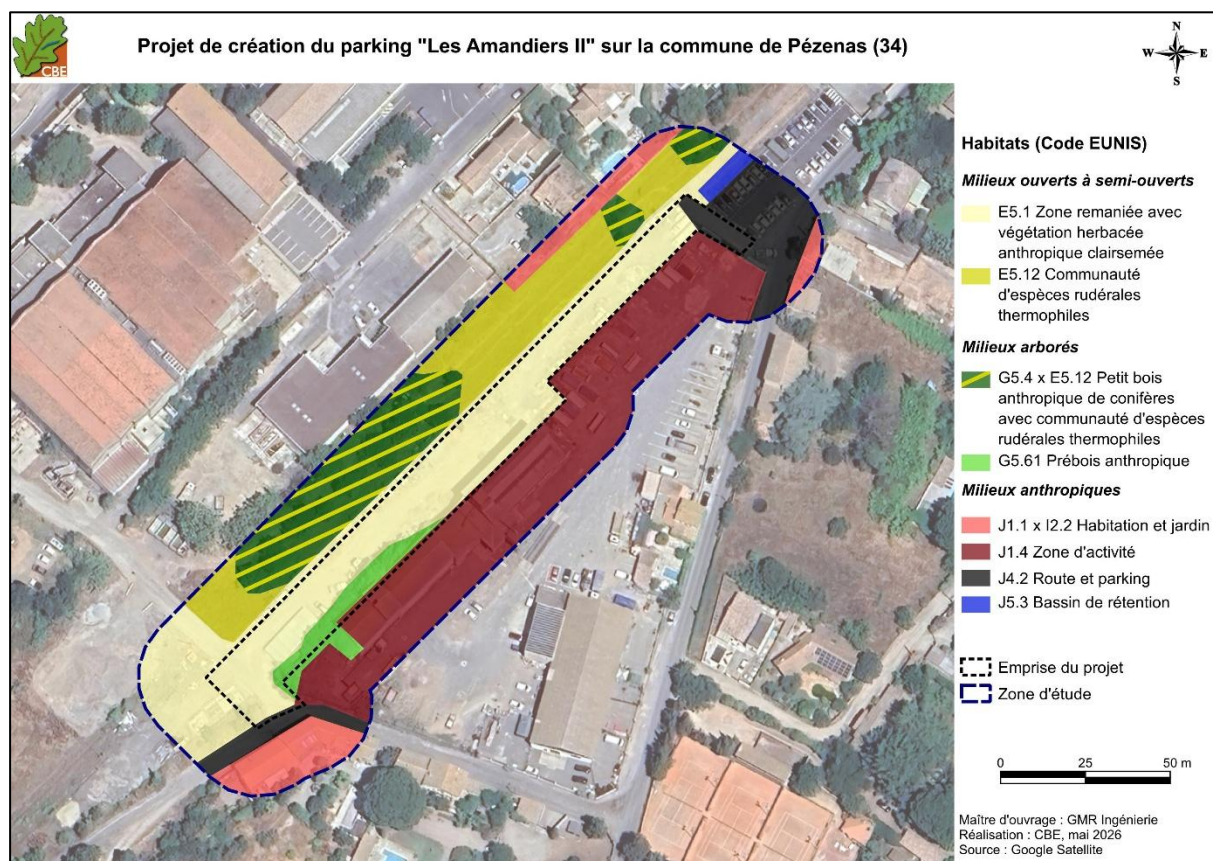
Ce tableau fait référence à des types d'occupation du sol.

TYPE DE MILIEUX NATURELS		Cocher si présent	Commentaires
Milieux ouverts ou semi-ouverts	pelouse		
	pelouse semi-boisée	X	Communauté d'espèces rudérales thermophiles
	lande		
	garrigue / maquis		
	autre :	X	Zone remaniée avec végétation herbacée anthropique clairsemée
Milieux forestiers	forêt de résineux		
	forêt de feuillus		
	forêt mixte		
	plantation	X	Petit bois anthropique de conifères avec communauté d'espèces rudérales thermophiles Prébois anthropique
	autre :		
Milieux rocheux	falaise		
	affleurement rocheux		
	éboulis		
	blocs		
	autre :		
Zones humides	cours d'eau		
	fossé		
	étang		
	mare		
	prairie humide		
	roselière		
	tourbière		
	gravière		

TYPE DE MILIEUX NATURELS		Cocher si présent	Commentaires
	autre :	X	Bassin de rétention
Milieux littoraux et marins	lagunes		
	plages et bancs de sables		
	herbiers		
	falaises et récifs		
	grottes		
	autre :		
Autre type de milieu	Urbanisation	X	Habitations et jardins Zone d'activités Route et parking

La zone d'étude est située dans un contexte urbain et se caractérise par une mosaïque de milieux imbriqués les uns les autres. Trois grands types de milieux sont ainsi identifiés localement, au sein desquels huit habitats au sens de la typologie EUNIS (Louvel et al. 2013).

La carte suivante localise les habitats naturels délimités sur la zone d'étude.



Carte 1 : Cartographie des habitats présents sur la zone d'étude

Les principaux habitats identifiés sur la zone d'étude sont illustrés dans les pages suivantes.



Zone remaniée avec végétation herbacée anthropique clairsemée – CBE, 2026



Communauté d'espèces rudérales thermophiles – CBE, 2026



Petit bois anthropique de conifères avec communauté rudérale thermophile (à gauche) et pré bois anthropique (à droite) – CBE, 2026



Zone d'activité (à gauche), parking (à droite) – CBE, 2026



Bassin de rétention – CBE, 2026

Les habitats présents sur la zone d'étude sont majoritairement anthropiques, remaniés ou communs localement. Aucune espèce végétale patrimoniale ni aucun habitat d'intérêt communautaire n'a été identifié.

La liste des espèces de flore recensées lors des inventaires est proposée en annexe 1.

TABLEAU DES HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE :

Ce tableau concerne les habitats d'intérêt communautaire qui sont mentionnés dans le Formulaire Standard de Données (FSD) qui est le document de référence de chaque site.

NOM ET CODE DES HABITATS LISTES SUR LE FSD	Cochez si le projet a une incidence sur l'habitat	Commentaires
/	/	Aucun habitat d'intérêt communautaire identifié dans le FSD.

TABLEAU DES ESPECES FAUNE, FLORE D'INTERET COMMUNAUTAIRE :

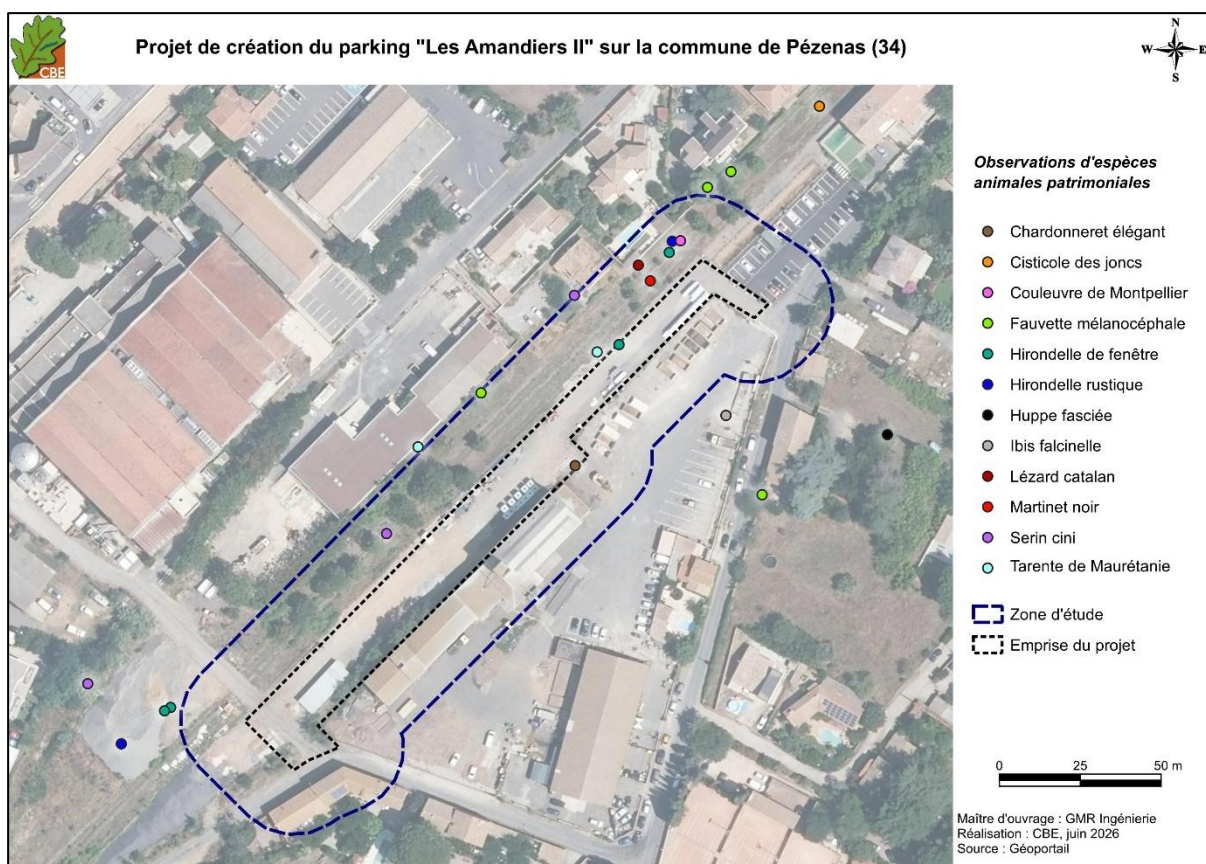
Ce tableau concerne les espèces d'intérêt communautaire qui sont mentionnées dans le le Formulaire Standard de Données (FSD).

GROUPES D'ESPECES	NOM ET CODE DES ESPECES LISTEES SUR LE FSD	Cocher si le projet a une incidence sur l'espèce ou sur son milieu	Autres informations (préciser éventuellement le nombre d'individus)
Plantes	/		
Oiseaux	/		
Mammifères	1324 <i>Myotis myotis</i>		200 à 340 individus

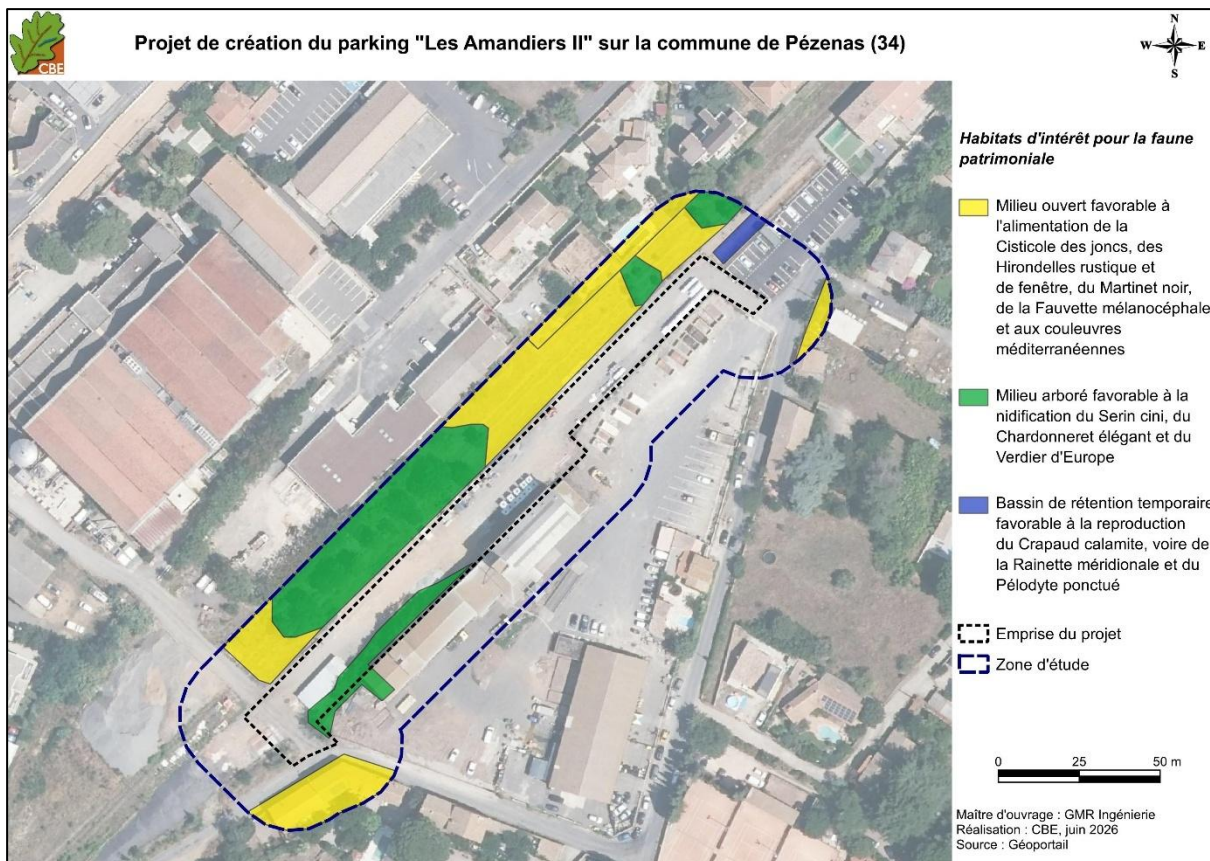
GROUPES D'ESPECES	NOM ET CODE DES ESPECES LISTEES SUR LE FSD	Cocher si le projet a une incidence sur l'espèce ou sur son milieu	Autres informations (préciser éventuellement le nombre d'individus)
	1303 <i>Rhinolophus hipposideros</i>		1 à 2 individus
	1304 <i>Rhinolophus ferrumequinum</i>		1 à 5 individus
	1307 <i>Myotis blythii</i>		300 à 800 individus
	1310 <i>Miniopterus schreibersii</i>		3510 à 5740 individus
	1316 <i>Myotis capaccinii</i>		1 à 5 individus
Amphibiens	/		
Reptiles	/		
Insectes	/		
Poissons	/		
Crustacés	/		

Une liste des espèces animales rencontrées sur la zone d'étude a été dressée et est annexée à ce document (Annexe 2).

Si plusieurs espèces patrimoniales ont été identifiées sur la zone d'étude, aucune n'est d'intérêt communautaire. Les observations d'espèces patrimoniales sont renseignées dans la carte suivante. Celle qui la suit détaille les habitats favorables aux espèces patrimoniales avérées et attendues sur la zone d'étude.



Carte 2 : observations des espèces de faune patrimoniale lors de la prospection



Carte 3 : habitats pour les espèces de faune patrimoniale avérées lors de la prospection ou attendues

Précisez votre méthode de travail dans le tableau suivant :

Quels sites internet avez-vous consulté ?	https://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/docob-de-l-aqueduc-de-pezenas-a1841.html
Quels sont les contacts pris ?	/
Quels documents avez-vous consulté ?	Formulaire standard de données (FSD) Document d'objectifs (DOCOb)

Si vous avez réalisé des prospections de terrains, préciser le nombre de passage, les dates des relevés et les protocoles utilisés :

Des prospections de terrain ont été menées selon les modalités définies dans le tableau suivant.

Tableau 1 : Prospections de terrain réalisées sur la zone de projet

Intervenant	Groupe ciblé	Protocole	Dates et durée des prospections	Conditions d'observations
Valentin ORANGE	Habitats, flore	Déambulation semi-aléatoire	5 mai 2026 : 3 h	Conditions météo favorables

Intervenant	Groupe ciblé	Protocole	Dates et durée des prospections	Conditions d'observations
Tom BRINETTE	Faune	Déambulation semi-aléatoire	5 mai 2026 : 3 h	Conditions favorables : Vent 6 à 10 km/h Température ≈ 14 à 19°C

Comme indiqué, la prospection ciblant les habitats naturels et la flore a consisté en une déambulation semi-aléatoire permettant de délimiter les habitats naturels et identifier, le cas échéant, les espèces d'intérêt patrimonial. Les espèces exotiques envahissantes ont également été recherchées.

Concernant la faune, l'ensemble de la zone d'étude a été prospecté à la recherche des espèces patrimoniales, notamment d'oiseaux, de reptiles et d'insectes. Les amphibiens, chiroptères et autres mammifères ont été traités en termes de potentialité de présence du fait de l'inadéquation entre leur période d'activité et la date des prospections.

3 Analyse des incidences du projet

L'analyse des incidences est le croisement entre les caractéristiques du projet et les éléments mis en évidence dans l'état des lieux écologique que vous venez d'établir.

Décrivez qualitativement et quantitativement les incidences potentielles en précisant s'il y a des risques de :

- Destruction ou détérioration d'habitats d'intérêt communautaire (type d'habitat et surface détruite) :

Aucun habitat d'intérêt communautaire n'a été identifié sur la zone d'étude, de ce fait aucune destruction ou détérioration n'est à prévoir.

- Destruction d'espèces d'intérêt communautaire (nom de l'espèce et nombre d'individus) :

Aucune des espèces d'intérêt communautaire connues au sein de la ZSC n'est attendue sur la zone d'étude, aucune destruction n'est donc à prévoir.

- Dérangement des espèces animales d'intérêt communautaire ou perturbation de leurs fonctions vitales (reproduction, repos, alimentation...) en précisant le nom de l'espèce et le nombre d'individus :

Aucun dérangement identifié sur les espèces animales d'intérêt communautaire du fait de leur absence sur la zone d'étude.

- Atteinte au fonctionnement des habitats d'intérêt communautaire (dysfonctionnement hydraulique, fragmentation de milieux...) en précisant les types d'habitats et les surfaces concernés :

Aucun habitat d'intérêt communautaire n'a été identifié sur la zone d'étude, de ce fait aucune atteinte à leur fonctionnement n'est à prévoir.

Argumentaire des raisons pour lesquelles le projet a ou n'a pas d'incidences sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire :

Situé à 2km du premier site Natura 2000, le projet prend place sur des habitats déjà fortement anthropisés, qui n'accueillent aucune des espèces d'intérêt communautaire listées dans le formulaire standard de données de la ZSC « Aqueduc de Pézenas ».

4 Conclusion

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.

A titre d'exemple : le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :

- *une surface non négligeable d'un habitat d'intérêt communautaire est détruite ou dégradée,*
- *une espèce d'intérêt communautaire est détruite ou perturbée de façon non négligeable dans son cycle vital.*

Aucune incidence n'est identifiée sur les habitats et espèces d'intérêt communautaires ayant justifié la désignation de la ZSC « Aqueduc de Pézenas ».

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence significative sur les habitats ou les espèces d'intérêt communautaire des sites Natura 2000 ?

☒ **NON**

☐ **OUI** dans ce cas, une évaluation d'incidences complète doit être fournie

Le : 6 juillet 2026

A : VENDARGUES

Nom et signature :

Bruno BARBANSON

Président de CBE SAS


C.B.E SAS
Cabinet Barbanson Environnement
Zone Industrielle Portes Domitienne
720 Route départementale 613
34740 VENDARGUES
Tél : 04 99 63 01 84 - Fax : 04 99 23 06 15
Siret : 538 932 047 00029

Où trouver l'information sur Natura 2000 ?

- Dans l' « **Indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000** » :

Sur le site internet de la DREAL :

<http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/documents-de-communication-r900.html>

- Information cartographique **CARMEN** :

Sur le site internet de la DREAL :

http://carto.ecologie.gouv.fr/HTML_PUBLIC/Site%20de%20consultation/site.php?service_idx=25W&map=environnement.map

- Dans les **fiches de sites région Languedoc-Roussillon** :

Sur le site internet Portail Natura 2000 :

<http://natura2000.environnement.gouv.fr/regions/REGFR82.html>

- Dans le **DOCOB** (document d'objectifs) lorsqu'il est élaboré :

Sur le site internet de la DREAL :

<http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/documents-d-objectifs-docob-r877.html>

- Dans le **Formulaire Standard de Données du site** :

Sur le site internet de l'INPN :

<http://inpn.mnhn.fr/isb/naturaNew/searchNatura2000.jsp>

- Auprès de l'**animateur** du site :

Sur le site internet de la DREAL :

<http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/reseau-natura-2000-r570.html>

- Auprès de la **Direction Départementale des Territoires (et de la Mer)** du département concerné :

Annexe 1 : liste des plantes relevées au sein de la zone d'étude

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut
Égilope ventru	<i>Aegilops ventricosa</i> Tausch, 1837	
Faux vernis du Japon	<i>Ailanthus altissima</i> (Mill.) Swingle, 1916	EEE_OCC : MAJ
Amarante couchée	<i>Amaranthus deflexus</i> L., 1771	EEE_OCC : MOD
Orchis pyramidal	<i>Anacamptis pyramidalis</i> (L.) Rich., 1817	
Anacycle en massue	<i>Anacyclus clavatus</i> (Desf.) Pers., 1807	
Andryale à feuilles entières	<i>Andryala integrifolia</i> L., 1753	
Brome à deux étamines	<i>Anisantha diandra</i> (Roth) Tutin ex Tzvelev, 1963	
Brome de Madrid	<i>Anisantha madritensis</i> (L.) Nevski, 1934	
Sabline à feuilles de serpolet	<i>Arenaria serpyllifolia</i> L., 1753	
Armoise annuelle	<i>Artemisia annua</i> L., 1753	EEE_OCC : MOD
Asperge sauvage	<i>Asparagus acutifolius</i> L., 1753	
Avoine barbue	<i>Avena barbata</i> Pott ex Link, 1799	
Avoine à grosses graines	<i>Avena sterilis</i> L., 1762	
Bellardie	<i>Bartsia trixago</i> L., 1753	
Bette maritime	<i>Beta vulgaris</i> subsp. <i>maritima</i> (L.) Arcang., 1882	
Bourrache officinale	<i>Borago officinalis</i> L., 1753	
Barbon velu	<i>Bothriochloa barbinodis</i> (Lag.) Herter, 1940	EEE_OCC : MOD
Mûrier à papier	<i>Broussonetia papyrifera</i> (L.) Vent., 1799	EEE_OCC : AL
Charée	<i>Buglossoides arvensis</i> (L.) I.M.Johnst., 1954	PNA_Mess_2023
Souci des champs	<i>Calendula arvensis</i> L., 1763	PNA_Mess_2023
Campanule raiponce	<i>Campanula rapunculus</i> L., 1753	
Chardon à tête dense	<i>Carduus pycnocephalus</i> L., 1763	
Pâturin rigide	<i>Catapodium rigidum</i> (L.) C.E.Hubb., 1953	
Micocoulier de provence	<i>Celtis australis</i> L., 1753	
Centauree rude	<i>Centaurea aspera</i> L., 1753	
Centranthe chausse-trappe	<i>Centranthus calcitrapae</i> (L.) Duf., 1811	
Céraiste aggloméré	<i>Cerastium glomeratum</i> Thuill., 1799	
Arbre de Judée	<i>Cercis siliquastrum</i> L., 1753	
Chénopode blanc	<i>Chenopodium album</i> L., 1753	
Chondrilla à tige de jonc	<i>Chondrilla juncea</i> L., 1753	
Clématite des haies	<i>Clematis vitalba</i> L., 1753	
Calament glanduleux	<i>Clinopodium nepeta</i> (L.) Kuntze, 1891	
Liseron des champs	<i>Convolvulus arvensis</i> L., 1753	
Liseron des monts Cantabriques	<i>Convolvulus cantabrica</i> L., 1753	
Crépide fétide	<i>Crepis foetida</i> L., 1753	
Crépide de Nîmes	<i>Crepis sancta</i> (L.) Bornm., 1913	EEE_OCC : MOD
Barkhausie à feuilles de pissenlit	<i>Crepis vesicaria</i> L., 1753	
Chiendent pied-de-poule	<i>Cynodon dactylon</i> (L.) Pers., 1805	
Cynoglosse de Crête	<i>Cynoglossum creticum</i> Mill., 1768	
Dactyle d'Espagne	<i>Dactylis glomerata</i> subsp. <i>hispanica</i> (Roth) Nyman, 1882	
Stramoine	<i>Datura stramonium</i> L., 1753	EEE_OCC : MOD

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut
Diplotaxe fausse-roquette	<i>Diplotaxis eruroides</i> (L.) DC., 1821	
Inule visqueuse	<i>Dittrichia viscosa</i> (L.) Greuter, 1973	
Vipérine d'Italie	<i>Echium italicum</i> L., 1753	
Vipérine commune	<i>Echium vulgare</i> L., 1753	
Érodium Bec-de-cigogne	<i>Erodium ciconium</i> (L.) L'Hér., 1789	
Érodium à feuilles de cigue	<i>Erodium cicutarium</i> (L.) L'Hér., 1789	
Érodium Fausse-Mauve	<i>Erodium malacoides</i> (L.) L'Hér., 1789	
Chardon Roland	<i>Eryngium campestre</i> L., 1753	
Euphorbe des moissons	<i>Euphorbia segetalis</i> L., 1753	
Euphorbe dentée	<i>Euphorbia serrata</i> L., 1753	
Fenouil commun	<i>Foeniculum vulgare</i> Mill., 1768	
Fumeterre grimpante	<i>Fumaria capreolata</i> L., 1753	
Fumeterre officinale	<i>Fumaria officinalis</i> L., 1753	
Chardon laiteux	<i>Galactites tomentosus</i> Moench, 1794	
Gaillet gratteron	<i>Galium aparine</i> L., 1753	
Gaillet de Paris	<i>Galium parisiense</i> L., 1753	
Géranium à feuilles rondes	<i>Geranium rotundifolium</i> L., 1753	
Chrysanthème des moissons	<i>Glebionis segetum</i> (L.) Fourr., 1869	PNA_Mess_2023
Lierre grimpant	<i>Hedera helix</i> L., 1753	
Hédypnois de Crète	<i>Hedypnois rhagadioloides</i> (L.) F.W.Schmidt, 1795	
Hédypnois faux rhagadiole	<i>Hedypnois rhagadioloides</i> (L.) F.W.Schmidt, 1795	
Immortelle des dunes	<i>Helichrysum stoechas</i> (L.) Moench, 1794	Lr Tome 2
Picride fausse Vipérine	<i>Helminthotheca echinoides</i> (L.) Holub, 1973	
Herniaire velue	<i>Herniaria hirsuta</i> L., 1753	
Orge sauvage	<i>Hordeum murinum</i> L., 1753	
Millepertuis perforé	<i>Hypericum perforatum</i> L., 1753	
Laitue scariole	<i>Lactuca serriola</i> L., 1756	
Laitue vireuse	<i>Lactuca virosa</i> L., 1753	
Lamier amplexicaule	<i>Lamium amplexicaule</i> L., 1753	
Gessette	<i>Lathyrus cicera</i> L., 1753	
Troène luisant	<i>Ligustrum lucidum</i> W.T.Aiton, 1810	EEE_OCC : AL
Linaire des champs	<i>Linaria arvensis</i> (L.) Desf., 1799	
Ivraie à épis serrés	<i>Lolium rigidum</i> Gaudin, 1811	
Lavatère de Crète	<i>Malva multiflora</i> (Cav.) Soldano	
Mauve sauvage	<i>Malva sylvestris</i> L., 1753	
Luzerne naine	<i>Medicago minima</i> (L.) L., 1754	
Luzerne polymorphe	<i>Medicago polymorpha</i> L., 1753	
Mélilot des Indes	<i>Melilotus indicus</i> (L.) All., 1785	
Mélilot de Naples	<i>Melilotus spicatus</i> (Sm.) Breistr., 1956	
Mercuriale annuelle	<i>Mercurialis annua</i> L., 1753	
Muflier des champs	<i>Misopates orontium</i> (L.) Raf., 1840	
Muscari à toupet	<i>Muscari comosum</i> (L.) Mill., 1768	

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut
Olivier d'Europe	<i>Olea europaea</i> L., 1753	
Piptathère faux Millet	<i>Oloptum miliaceum</i> (L.) Röser & Hamasha, 2012	
Oponce vigoureuse	<i>Opuntia engelmannii</i> Salm-Dyck ex Engelm., 1850	EEE_OCC : AL
Orobanche du trèfle	<i>Orobanche minor</i> Sm., 1797	
Oxalis articulé	<i>Oxalis articulata</i> Savigny, 1798	EEE_OCC : MOD
Coquelicot	<i>Papaver rhoeas</i> L., 1753	
Pariétaire des murs	<i>Parietaria judaica</i> L., 1756	
Oeillet prolifère	<i>Petrorhagia prolifera</i> (L.) P.W.Ball & Heywood, 1964	
Alpiste mineur	<i>Phalaris minor</i> Retz., 1783	
Sauge de Jérusalem	<i>Phlomis fruticosa</i> L., 1753	
Raisin d'Amérique	<i>Phytolacca americana</i> L., 1753	EEE_OCC : MOD
Picride éperviaire	<i>Picris hieracioides</i> L., 1753	
Pin d'Alep	<i>Pinus halepensis</i> Mill., 1768	
Plantain Corne-de-cerf	<i>Plantago coronopus</i> L., 1753	
Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	
Renouée des oiseaux	<i>Polygonum aviculare</i> L., 1753	
Peuplier blanc	<i>Populus alba</i> L., 1753	
Pimprenelle à fruits réticulés	<i>Poterium sanguisorba</i> L., 1753	
Amandier amer	<i>Prunus dulcis</i> (Mill.) D.A.Webb, 1967	
Rapistre rugueux	<i>Rapistrum rugosum</i> (L.) All., 1785	
Reichardie	<i>Reichardia picroides</i> (L.) Roth, 1787	
Réséda raiponce	<i>Reseda phyteuma</i> L., 1753	
Nerprun Alaterne	<i>Rhamnus alaternus</i> L., 1753	
Robinier faux acacia	<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753	
Fausse fléole	<i>Rostraria cristata</i> (L.) Tzvelev, 1971	
Oseille tête-de-bœuf	<i>Rumex bucephalophorus</i> L., 1753	
Patience crépue	<i>Rumex crispus</i> L., 1753	
Patience élégante	<i>Rumex pulcher</i> L., 1753	
Scabieuse pourpre foncé	<i>Scabiosa atropurpurea</i> L., 1753	
Scandix Peigne-de-Vénus	<i>Scandix pecten-veneris</i> L., 1753	PNA_Mess_2023
Orpin blanc jaunâtre	<i>Sedum sediforme</i> (Jacq.) Pau, 1909	
Séneçon sud-africain	<i>Senecio inaequidens</i> DC., 1838	EEE_OCC : MAJ
Séséli des montagnes	<i>Seseli montanum</i> L., 1753	
Compagnon blanc	<i>Silene latifolia</i> Poir., 1789	
Silène enflé	<i>Silene vulgaris</i> (Moench) Garcke, 1869	
Chardon marie	<i>Silybum marianum</i> (L.) Gaertn., 1791	
Moutarde blanche	<i>Sinapis alba</i> L., 1753	
Vélaret	<i>Sisymbrium irio</i> L., 1753	
Laiteron rude	<i>Sonchus asper</i> (L.) Hill, 1769	
Laiteron potager	<i>Sonchus oleraceus</i> L., 1753	
Laiteron délicat	<i>Sonchus tenerrimus</i> L., 1753	
Sabline rouge	<i>Spergula rubra</i> (L.) D.Dietr., 1840	

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut
Mouron des oiseaux	<i>Stellaria media</i> (L.) Vill., 1789	
Torilis des champs	<i>Torilis arvensis</i> (Huds.) Link, 1821	
Salsifis à feuilles de poireau	<i>Tragopogon porrifolius</i> L., 1753	
Trèfle champêtre	<i>Trifolium campestre</i> Schreb., 1804	
Blé	<i>Triticum</i> L., 1753	
Urosperme de Daléchamps	<i>Urospermum dalechampii</i> (L.) Scop. ex F.W.Schmidt, 1795	
Urosperme fausse Picride	<i>Urospermum picroides</i> (L.) Scop. ex F.W.Schmidt, 1795	
Ortie brulante	<i>Urtica urens</i> L., 1753	
Mâche à fruits velus	<i>Valerianella eriocarpa</i> Desv., 1809	
Molène sinuée	<i>Verbascum sinuatum</i> L., 1753	
Véronique des champs	<i>Veronica arvensis</i> L., 1753	
Viorne tin	<i>Viburnum tinus</i> L., 1753	
Vesce hybride	<i>Vicia hybrida</i> L., 1753	
Vesce velue	<i>Vicia villosa</i> Roth, 1793	
Vulpie queue-de-rat	<i>Vulpia myuros</i> (L.) C.C.Gmel., 1805	
Lampourde d'Italie	<i>Xanthium orientale</i> subsp. <i>italicum</i> (Moretti) Greuter, 2003	EEE_OCC : MAJ

Légende du tableau

PN : Protection nationale

PR : espèces protégées en ex-région Languedoc-Roussillon

LRM : Liste Rouge Mondiale (EN : en danger ; NT : quasi menacé ; VU : espèce vulnérable)

LRN : Liste Rouge Nationale (EN : en danger ; NT : quasi menacé ; VU : espèce vulnérable)

LRO : Liste Rouge des Orchidées de France (EN : en danger ; NT : quasi menacé ; VU : espèce vulnérable)

Lr : Livre rouge de la flore menacée de France

ZN : espèce prise en compte dans la constitution des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) en Occitanie

EEE : Espèce Exotique Envahissante en région Occitanie d'après INVMED-Flore ; MAJ = majeure (plante exotique largement répandue dans la région et qui a régulièrement un fort taux de recouvrement) ; MOD = modérée (plante exotique assez largement répandue dans la région et qui a occasionnellement un fort taux de recouvrement) ; EM = émergente (plante exotique peu fréquente dans la région et qui a régulièrement un fort taux de recouvrement) ; PRE = prévention (plante exotique peu fréquente dans la région qui a soit toujours un taux de recouvrement faible, soit généralement un recouvrement faible avec parfois un taux élevé sur certaines stations) ; AL = alerte (plante exotique *a priori* absente de la région, citée comme envahissante ailleurs et ayant un risque de prolifération en région)

PNA_mess_2023 : Espèce inscrite sur la liste du Plan National d'Actions (2024 – 2033) en faveur des espèces messicoles (des espèces et communautés inféodées aux moissons, vignes et vergers)

Annexe 2 : liste des espèces faunistiques contactées sur la zone d'étude

Nom français	Nom scientifique	Statut(s) de protection et de vulnérabilité
Arthropodes		
L'abeille domestique	<i>Apis mellifera mellifera</i>	
Gamma (Le)	<i>Autographa gamma</i>	
	<i>Camponotus lateralis</i>	
	<i>Cardiophorus biguttatus</i>	
	<i>Cataglyphis cursor</i>	
	<i>Catoplatus horvathi</i>	
	<i>Chloromyia formosa</i>	
Criquet duettiste	<i>Chorthippus brunneus</i>	
	<i>Chrysolina hyperici</i>	
Coccinelle à 7 points	<i>Coccinella septempunctata</i>	
Cryptocéphale à corselet rugueux	<i>Cryptocephalus ruginervis</i>	
Dectique à front blanc	<i>Decticus albifrons</i>	
	<i>Deraeocoris annulipes</i>	
Empuse commune, Diablotin	<i>Empusa pennata</i>	
	<i>Eupeodes corollae</i>	
Lupérus portugais	<i>Exosoma lusitanicum</i>	
	<i>Helophilus trivittatus</i>	
Cuivré commun	<i>Lycaena phlaeas</i>	
Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>	
	<i>Messor structor</i>	
Oedemère noble	<i>Oedemera nobilis</i>	
Criquet noir-ébène	<i>Omocestus rufipes</i>	
Omophlus orangé	<i>Omophlus lepturoides</i>	
Araignée-lynx	<i>Oxyopes heterophthalmus</i>	
Cétoine funeste	<i>Oxythyrea funesta</i>	
Machaon	<i>Papilio machaon</i>	
	<i>Pellenes geniculatus</i>	
Piéride du Chou	<i>Pieris brassicae</i>	
Psilothrix vert	<i>Psilothrix viridicoerulea</i>	
	<i>Sphaerophoria scripta</i>	
	<i>Spilostethus pandurus</i>	
Thomise Napoléon	<i>Synema globosum</i>	
Thomise replet	<i>Thomisus onustus</i>	
Hespérie du Chiendent	<i>Thymelicus acteon</i>	
Vanesse des Chardons	<i>Vanessa cardui</i>	
	<i>Xanthochilus quadratus</i>	
Oiseaux		
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	PN / NT-(LRN) / VU-(LRR_OCC)
Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>	PN / VU-(LRN) / VU-(LRR) / NT-(LRR_OCC)
Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	PN / VU-(LRN) / DROC-MODE

Nom français	Nom scientifique	Statut(s) de protection et de vulnérabilité
Pigeon domestique	<i>Columba livia dom.</i>	
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	
Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	PN
Fauvette mélanocéphale	<i>Curruca melanocephala</i>	PN / NT-(LRN) / ZN_Occ_MC / ZN_Occ_PYR ZN_Occ_SO / DROC-MODE
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	PN / NT-(LRN) / NT-(LRR_OCC)
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	PN / NT-(LRN) / NT-(LRR) / DROC-MODE / NT- (LRR_OCC)
Goéland leucopée	<i>Larus michahellis</i>	PN
Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>	PN
Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>	PN / NT-(LRR) / ZNr-LR / ZN_Occ_MED / DROC- MODE / VU-(LRR_OCC)
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	PN
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	PN
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	PN
Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>	PN
Rougequeue à front blanc	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	PN
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	
Ibis falcinelle	<i>Plegadis falcinellus</i>	DO-I / PN / VU-(LRR) / ZNs-LR / ZN_Occ_det DROC-FORT / NT-(LRR_OCC)
Roitelet triple-bandeau	<i>Regulus ignicapilla</i>	PN
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	PN / VU-(LRN) / DROC-MODE
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	PN / ZNr-LR / DROC-MODE
Mammifères terrestres		
Rat surmulot	<i>Rattus norvegicus</i>	
Reptiles		
Lézard catalan	<i>Podarcis liolepis</i>	PN / ZN_Occ_MC / ZN_Occ_PYR / ZN_Occ_SO / DROC-MODE
Tarente de Maurétanie	<i>Tarentola mauritanica</i>	PN

Légende du tableau

PN : Protection Nationale

DO : Directive Oiseaux. Annexe I (espèce particulièrement menacée justifiant la création de Zone de Protection Spéciale)

ZN : ZNIEFF, espèce déterminante dans la constitution des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique en région Occitanie (Occ : ZNIEFF dans tous les secteurs d'Occitanie où l'espèce est nicheuse ; MED : ZNIEFF dans le secteur « Méditerranée » ; MC : ZNIEFF dans le secteur « Massif central » ; PYR : ZNIEFF dans le secteur « Pyrénées » ; SO : ZNIEFF dans le secteur « Sud-ouest »), ZNr-LR : ZNIEFF dans l'ancienne région Languedoc-Roussillon.

LR : Liste Rouges Mondiales (LRM), Listes Rouge Européenne (LRE), Listes Rouges Françaises (LRN), Listes Rouges Régionales (LRR) ou Liste Rouge Régionale d'Occitanie (pour les oiseaux) ;
CR : En danger critique ; EN : En danger ; VU : Vulnérable ; NT : Quasi-menacé

DROC : enjeu régional de conservation défini par la DREAL Occitanie en 2019. TFORT : enjeu très fort ; FORT : enjeu fort ; MODE : enjeu modéré